Des poubelles moins remplies, mais un potentiel de valorisation toujours élevé selon une étude de l'OFEV

Berne, 21.11.2023 - La quantité de déchets dans les sacs poubelles est à la baisse en Suisse. Cependant, les ordures contiennent plus de 20 % de matières valorisables, et plus de la moitié des déchets alimentaires pourraient être évités, selon la nouvelle analyse 2022 de la composition des déchets réalisée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

La Suisse produit chaque année quelque six millions tonnes de déchets urbains, soit les déchets produits par les ménages et de petites entreprises. Cela équivaut à 671 kg par personne. Environ la moitié de ces déchets urbains sont collectés séparément et valorisés. L'autre moitié est brûlée dans les usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM). C'est ce que révèle, parmi bien d'autres résultats, la nouvelle étude de l'OFEV sur la composition des ordures (voir encadré).

Par rapport à la dernière analyse (2012), la quantité d'ordures provenant des ménages a diminué de 58 kg par personne en moyenne (148 kg en 2022 contre 206 kg en 2012). Même si cette évolution est positive, on peut déplorer la quantité toujours excessive de matières qui seraient recyclables. En effet, 21 % de ces déchets (31 kg par personne) pourraient être valorisés. Cette fraction inclut notamment les restes de repas (aliments cuits et transformés), les épluchures de fruits et de légumes et les emballages plastiques (bouteilles de lait et de shampooing, p. ex.).

« Le bilan est mitigé. D'un côté, la quantité d'ordures a diminué grâce à des efforts importants de promotion du recyclage à tous les niveaux. C'est encourageant. D'un autre côté, nous n'avons pas encore atteint nos objectifs, en particulier en ce qui concerne la nourriture. Nous devons en faire plus pour favoriser l'économie circulaire », commente Katrin Schneeberger, directrice de l'OFEV, à l'occasion de la présentation des résultats de l'analyse de la composition des ordures 2022 à Berne.

Plus de la moitié des pertes alimentaires pourraient être évitées

L'analyse montre que la quantité de déchets alimentaires dans les poubelles est moindre aujourd'hui : elle est passée d'environ 60 kg à environ 50 kg par personne et par an entre 2012 et 2022. Par rapport à 2012, la fraction de pertes alimentaires dans les ordures ménagères a augmenté, passant de 15,2 % à 18,4 %. Cette hausse s'explique néanmoins par une diminution plus marquée des autres catégories de déchets tels que le verre, le papier et les plastiques. Chaque personne met à la poubelle 23 kg d'épluchures, 25 kg de denrées alimentaires (p. ex. produits laitiers, fruits et légumes) et 2,2 kg de viande et de poisson par an en moyenne. Plus de la moitié de ces quelque 50 kg sont des aliments gaspillés, qui auraient pu être consommés s'ils avaient été stockés et mangés dans les délais.

Les biodéchets (déchets alimentaires et déchets de jardin comme les fleurs, les branches et les plantes en pot avec la terre) représentent toujours plus d'un tiers (35,4 %) des ordures. Les objets composites, par exemple les classeurs, les jouets et les couches, conservent une place importante (17,9 %), tout comme les plastiques (13,4 %) et le papier (11,9 %).

Recul des plastiques, du verre et du papier

L'analyse indique également des évolutions positives. En effet, les proportions de verre et de papier dans les ordures ont baissé par rapport à l'étude précédente (respectivement 3 % de verre et 12 % de papier en 2022 contre 4 % et 13 % en 2012). Les quantités de matières plastiques dans les ordures ont elles aussi diminué : environ 174 000 tonnes en 2022 (13 %) contre 249 000 tonnes en 2012 (15 %). Cette diminution s'explique par la multiplication des solutions de collecte des plastiques, mais aussi par le fait que les emballages plastiques tendent à s'alléger.

Encadré : L'analyse de la composition des ordures
Depuis 1982, l'OFEV analyse tous les dix ans la composition des déchets des sacs poubelles. Comme en 2012, l'office a examiné pour sa nouvelle étude la composition de 16,5 tonnes d'ordures provenant de 33 communes représentatives. Les déchets ont été triés et catégorisés. L'étude accorde une attention particulière aux pertes alimentaires et aux déchets qui devraient être recyclés (papier, verre, métal, aluminium et déchets de jardin). L'office n'a pas analysé les déchets de production et les déchets spéciaux provenant de l'industrie et de l'artisanat ni les déchets de chantier et les boues d'épuration.

Adresse pour l'envoi de questions

Section Médias OFEV
Téléphone: +41 58 462 90 00
Courriel: medien@bafu.admin.ch

Documents

Étude « Analyse de la composition des ordures en 2022 » (PDF, 5 MB)

Fiche d'information: Composition des ordures en 2022 (PDF, 1 MB)

Auteur

Office fédéral de l'environnement OFEV
https://www.bafu.admin.ch/fr

Contact (mailto:mediendienst@bafu.admin.ch)

https://www.bafu.admin.ch/content/bafu/fr/home/documentation/communique/anzeige-nsb-unter-medienmitteilungen.msg-id-98711.html